

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2017

Convocation du 24 Mars 2017

Le Conseil Municipal, dûment convoqué à la demande de Monsieur le Maire, Pierre BARLOGIS, par convocation en date du 24 Mars 2017, s'est réuni le lundi 03 Avril 2017 à 20 heures en Mairie.

Etaient présents : BARLOGIS Pierre, GORJUP Bernard, ASTIER Bernard, ROSSELOT Nathalie, BORNE Anne-Lise, BELEY Frédérique, CLAVEQUIN Jean-Pierre, DAMOTTE Julien, ELSLANDER Nathalie, HENISSE Viviane, MATYSIAK Annie, MOYON Jean-Louis et ZABOLLONE Thierry.

Absents excusés :

Procuration de : CANAULT Christian à MATYSIAK Annie
BERMONT Francis à ROSSELOT Nathalie

Le Compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.
Le quorum étant atteint, le conseil a pu délibérer.

1 – COMPTE DE GESTION 2016

Après examen des dossiers présentés, le Conseil Municipal « approuve » à l'unanimité le Compte de Gestion 2016 proposé par Monsieur FREYBURGER Jean-Pierre, Trésorier de Valdoie, se chiffrant par un excédent global de clôture de 480 523,41 €, identique au Compte Administratif 2016 établi par la commune.

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Après s'être fait présenter toutes les pièces nécessaires par Mr ASTIER Bernard, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2016 qui se solde par un excédent global de clôture de 480 523,41 € et qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	522 311,69 €
Recettes de fonctionnement :	1 159 596,08 € dont 494 821,63 € d'excédent 2015 reporté
➤ Excédent de fonctionnement	637 284,39 €
Dépenses d'investissement :	457 635,61 € dont 40 193,61 € de déficit 2015 reporté
Recettes d'investissement	300 874,63 €
➤ Déficit d'investissement	156 760,98 €

Principaux travaux réalisés cette année : Aménagement de la mairie pour l'ouverture du service état civil, travaux préliminaires de l'extension de l'école élémentaire, aménagement de l'écluse Route de Vourvenans au-dessus du pont du canal (2^{ème} phase), rénovation de bâtiments communaux, clôture de l'aire de jeux vers l'école, travaux au cimetière et panneaux de signalisation.

3 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Après exposé du Maire et afin de déterminer le produit assuré des taxes locales de l'année 2017, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition fixés comme suit :

➤ Taxe d'habitation	7,44 %
➤ Taxe foncière (bâti)	7,44 %
➤ Taxe foncière (non bâti)	50,15 %

Le produit fiscal attendu pour ces trois taxes s'élève à 262 986 €.

4 – AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Afin d'affecter le résultat du budget communal de l'année 2016, le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme de 226 335,98 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés) afin de couvrir le déficit d'investissement 2016. Ce montant correspond au déficit d'investissement augmenté des restes à réaliser des dépenses d'investissement et déduit des restes à réaliser des recettes d'investissement.

5 – SUBVENTIONS 2017

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour l'année 2016, il a été versé aux associations 11 989,44 € de subventions composées comme suit :

- CCAS de la commune : 6 325 €
- Coopérative scolaire : 2 375 dont 1 500 € pour un voyage de fin d'année scolaire
- Associations diverses : 3 339,44 €

Le dossier de subvention est à retourner en mairie avant le 30 juin 2017, accompagné des pièces obligatoires (courrier de sollicitation d'une subvention, bilan et compte de résultat de l'année n-1, budget prévisionnel de l'année n, dernier compte rendu de l'assemblée générale).

Le Conseil Municipal est appelé à voter ce soir uniquement les subventions attribuées aux associations diverses et CCAS.

Décision CM : Accord à l'unanimité

6 – BUDGET PRIMITIF 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2017 préparé par la Commission des Finances du 29/03/2017.

Fonctionnement

Dépenses : 1 013 884,41 € dont 244 344,41 € seront transférés à la section d'investissement

Recettes : 1 013 884,41 € dont 410 948,41 € d'excédent de fonctionnement 2016 reporté

Investissement

Dépenses : 1 093 554,39 € dont 156 760,98 € de déficit d'investissement 2016 reporté

Recettes : 1 093 554,39 € dont 244 344,41 € de virement de la section de fonctionnement

Les principaux travaux d'investissement prévus cette année sont :

- Agrandissement école élémentaire avec création d'un périscolaire,
- Travaux cimetièrre,
- Sécurisation de l'école par une signalisation lumineuse, pose de 2 radars pédagogiques Route de Dambenois ainsi que deux éclatants de vitesse sur le secteur de la Route de Vourvenans au niveau de l'écluse réalisée l'année dernière sur le pont du canal.
- Eclairage public : changement des lampes et coupure de nuit,
- Travaux accessibilités handicapés mairie,
- Matériels informatiques mairie,
- Poursuite du PLU.

Décision CM : Accord à l'unanimité

7 – SIAGEP GROUPEMENT GAZ

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 07 septembre 2015, le Conseil Municipal avait accepté d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, les fournitures et les services associés en matière d'efficacité énergétique.

Suite au basculement du groupement d'achat d'énergie du SIAGEP sur un nouveau périmètre « la Bourgogne Franche-Comté » comprenant 8 syndicats départementaux (58, 21, 71, 89, 25, 90, 39 et 70), il y a lieu de redélibérer sur la poursuite de l'adhésion au nouveau groupement de commandes des Syndicats de Bourgogne Franche-Comté.

Les objectifs de cette adhésion sont :

- Mutualiser les achats afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires,
- Obtenir des tarifs maîtrisés sur la durée des marchés,
- Apporter aux membres du groupement l'expertise et les compétences des syndicats relatives au marché de l'énergie.

Décision CM : Accord à l'unanimité

8 – PLANNING ELECTIONS

Redistribution des plannings pour validation par les élus.

DIVERS

- Nathalie ROSSELOT annonce l'annulation du vide grenier organisé par Sports Loisirs, prévu en le 04 juin 2017.
- Il faut prévoir une campagne de rebouchage des trous sur les chaussées
- Refaire un courrier aux gardes nature pour les épaves Route de Vourvenans
- Jean-Louis MOYON signale le mécontentement des riverains de la Route de Moval causé par l'augmentation de la vitesse.
Il demande de la vigilance quant au stationnement devant le garage vers l'école, réouvert depuis peu : le Maire répond que les panneaux interdisant le stationnement à cet endroit sont en place.
- Sébastien GORJUP organisera prochainement une commission travaux
- Anne-Lise BORNE prévoit une commission information pour le prochain bulletin municipal
- Nathalie ELSLANDER signale un dégât dans la pièce où est entreposé le matériel de la zumba (placard cassé) : la porte n'est pas toujours fermée à clé
- Commission urbanisme prévue le 12 avril 2017 à 18 h
- Mr VALOT souhaiterait que l'accès aux trottoirs, Route de Dambenois, soit libre : la végétation envahit les trottoirs (Vauthier, anciennement chez Chopard) ; Il signale également la vitesse excessive sur la Route de Dambenois
- Vérifier que les poids lourds ne passent pas par la Rue du Canal

Séance levée à 21 h 15